

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 613 12 novembre 1981
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Pierre Gilliland
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffly

Points de vue:
J. Cornuz
Gil Stauffer

613

Domaine public

Réservoir vide

Impôts fédéraux. Pour être prélevés, ils doivent avoir une base constitutionnelle. Tous les dix, douze ans, le peuple et les cantons sont invités à renouveler le bail du bailli fiscal. Chaque fois, c'est le dernier moment avant que, réservoir vide, le moteur ne cale! La dernière réserve possible étant, comme de juste, le jerricane du droit d'urgence. On en est là. Faut faire un nouveau plein. De quoi tenir jusqu'en 1994.

Le débat politique ne va pas au-delà de cette considération: peut-on prendre le risque d'une panne sèche?

Les citoyens que tente le «non», ne considérant pas leur vote comme un bulletin noyé parmi des centaines de milliers d'autres, mais comme un acte qui a sa portée propre, ces citoyens-là peuvent raisonner en fonction des conséquences et de la signification de leur «non».

*En termes de conséquences!
Pas d'augmentation de l'ICHA, tant mieux pour les consommateurs, six cents millions par eux éconômisés, même si l'impôt est indolore parce qu'invisible. En revanche, aucun allègement de l'IDN, en déductions sociales notamment. Les allègements prévus sont déjà insuffisants, en ce sens que l'IDN qui ne touchait autrefois que les classes moyennes-aisées, va, l'inflation aidant, frapper toujours plus douloureusement la classe moyenne-moderne. Résultat: sans aucun rabais, sans majoration des déductions, l'IDN deviendra rapidement inéquitable.*

La balance donne 600 millions d'ICHA supplémentaires, contre 410 millions d'IDN en moins, dont un tiers payé par les cantons. Dommage que

l'opération n'ait pas été totalement «blanche», ce qui aurait tout de même laissé à la Confédération 200 millions de recettes supplémentaires (en effet, le tiers des 600 millions aurait été payé par les cantons sur leur quote-part à l'IDN).

Conséquences ultimes: recours au droit d'urgence et «économies» — on sait ce que cela signifie pour l'AVS et l'assurance-maladie.

*En termes de signification politique!
D'un point de vue de gauche. Ce serait à la fois protester contre les allègements insuffisants et contre l'augmentation de l'ICHA au moment où la fortune et les banques réalisent, par le jeu de la hausse du loyer de l'argent, des gains exceptionnels, que tout un chacun devra payer.*

Mais l'opposition sera aussi et surtout marquée à droite (Otto Fischer une fois de plus, les libéraux vaudois, etc.). Face à cette droite arrogante, on sait que le conseiller fédéral Ritschard, le Parti socialiste suisse, les syndicats, l'Union fédérative patronnent le projet constitutionnel.

Dans ces conditions, il n'est pas exagéré de conclure que le «non» ne dégage plus sa signification propre, c'est-à-dire protestataire: tous les «non» seront engrangés, quelle que soit leur couleur, par une droite dont l'ambition se résume à faire fonctionner la trappe des «économies».

En termes de conséquences, finalement, en termes de signification politique, difficile de voter «non». Le «oui» devient dès lors davantage une négation de la négation de droite qu'une adhésion à un projet politique...

Novembre.

Sans faire la charité au Conseil fédéral, il faut constater que son prestige n'est pas au plus haut. Faut-il, sur un projet proche du «statu quo», le désavouer pour le contraindre à reprendre la même mouture, variantes en moins, sous forme de droit d'urgence?

Chrysanthèmes.

Des généraux désarmants

«J'appartiens à une génération qui a connu l'effroi et les destructions et les conséquences de deux guerres mondiales, et qui a pu se rendre compte que tous les sacrifices avaient été insensés. Les guerres n'ont résolu aucun des conflits qui les a fait naître: au contraire, elles en ont suscité d'autres et de plus graves encore; elles n'ont jamais conduit à une paix acceptable pour toutes les parties, et donc durable. Lorsque enfin, à Hiroshima, une nouvelle technologie de l'armement aux effets catastrophiques est apparue, il est devenu clair pour tout homme de bon sens que toute solution militaire d'un conflit était désormais absurde...»

— Encore une déclaration d'un irresponsable pacifiste...

— Vous n'y êtes pas: c'est le général A. D. Walf, comte de Baudissin, Allemagne fédérale, ancien officier supérieur membre de l'Etat-major de l'OTAN, actuellement directeur de l'Institut de la Paix à Hambourg.

«Les armes accumulées, avec la puissance de destruction qu'elles représentent, peuvent en quelques heures anéantir l'humanité. A l'heure actuelle, il n'existe aucun moyen de défense empêchant les armes offensives d'atteindre leur but et de l'anéantir — où qu'il se trouve. L'arrêt de la course aux armements et l'amorce d'une détente militaire sont les tâches les plus importantes et les plus urgentes que l'humanité ait à accomplir. *Un désarmement général, intégral et sous contrôle international n'a rien d'utopique...*»

— Vous n'allez pas me dire que c'est le général von Baudissin qui parle...

— Non! C'est le général Francisco da Costa Gomes, ancien généralissime des troupes portugaises stationnées en Angola, ancien chef d'Etat-major, chef de l'Etat de 1974 à 1976 et aujourd'hui président du Comité portugais pour la Paix.

«Je suis convaincu que ce ne sont pas des abris

anti-atomiques qui nous libéreront du cauchemar d'une guerre nucléaire toujours plus menaçante, mais bien des mesures effectives pour en arriver à un désarmement nucléaire. Je partage entièrement l'opinion de Lord Noel-Baker, selon laquelle tout recours à l'arme nucléaire conduira inmanquablement à une guerre atomique généralisée et qu'il n'y a pas de défense possible contre de telles armes. Une telle guerre, souligne-t-il, anéantira complètement la civilisation sur toute l'étendue de la terre et conduira peut-être à l'extermination de l'humanité.»

— Et ça?

— «Ça», comme vous dites, c'est le général de brigade A. D. Michael Harbottle, membre de

LIVRES DE POCHE

Nourrir la mémoire suisse romande

«Petits livres aux angles nets, aux couvertures bariolées et pelliculées (qu'on peut toucher avec des doigts sales ou exposer aux intempéries), d'un format identique, les poches se dressent en murs compacts et numérotés sur les rayonnages des libraires, des kiosques de gare ou des supermarchés.» C'est ainsi que Nicole Zahnd introduisait une étude sur les vingt-cinq ans des livres de poche dans «Le Monde» du 16 décembre 1977. Il s'écoule bon an mal an sur le marché français plus de cinquante millions de ces produits littéraires, les collections se font et se défont à un rythme vertigineux...

Chez Gallimard, collection Folio, un livre de poche, c'est l'assurance d'écouler au moins 40 à 60 mille exemplaires. Avec 20 000 points de vente un tel résultat n'est pas surprenant. Il serait à courte vue de ne définir le livre de poche que par ce critère quantitatif.

L'éditeur Castella à Albeuve (FR) se rebiffe violemment lorsqu'on lui oppose de tels critères quantitatifs pour déplorer le caractère exigu du marché

l'Etat-major de l'Académie militaire royale de Grande-Bretagne, en dernier lieu chef d'Etat-major des troupes de l'ONU à Chypre; aujourd'hui secrétaire général du Mouvement mondial pour le désarmement (World Disarmament Campaign) à Londres.

— Tous des *communistes*, ces Messieurs...

— Comme vous dites! De même que le général Koumanakos (Grèce), le général M. H. von Meyenfeldt (Pays-Bas), l'amiral John Marshall (Etats-Unis), le général Nino Pasti (Italie), l'amiral Sanguinetti (France) — tous anciens officiers supérieurs, membres de l'Etat-major ou chefs d'Etat-major de leurs armées respectives ou des troupes de l'OTAN...

J. C.

suisse romand. Certes, ajoute Castella, le livre de poche est lié au développement de la diffusion de masse, il n'en reste pas moins que chaque produit a son marché. Ainsi dans l'espace commercial français, un livre de poche peut espérer atteindre 40 000 exemplaires, il atteindra une diffusion beaucoup plus élevée s'il est diffusé sur le marché américain ou japonais. Or le créneau du livre de poche en Suisse romande, inexistant avant 1978¹, traverse aujourd'hui une période de vitalité dont il faut se réjouir, c'est le diagnostic commun de tous les éditeurs présents dans ce secteur.

ECHEC À L'ÉPUISEMENT

Nous avons voulu les recenser en Suisse romande, ces éditeurs de «collections» de poche, bien conscients que le risque d'un oubli était réel!

Il existe actuellement au moins quatre collections dont le dénominateur commun est de publier des rééditions à des prix populaires (entre 8 et 15 francs).

La collection «Poche suisse» aux éditions L'Age d'Homme a déjà sorti plus de onze volumes. Castella à Albeuve soigne tout spécialement la présentation même dans le format de poche, estimant que l'amour du livre bien fait est un et indivisible. La

collection «Le chant du Monde» à L'Aire a réédité plusieurs poètes. Enfin les éditions «Plaisir de lire» qui paraissent à la Croix-sur-Lutry. L'impulsion première, celle qui fait courir ces éditeurs, est la difficulté, voire l'impossibilité d'accès de certains auteurs suisses romands dont les œuvres sont épuisées. La publication en poche de poètes comme Edmond-Henri Crisinel ou Jean-Pierre Schlunegger est un véritable événement qui donne une seconde chance à des œuvres profondément ancrées dans le terrain littéraire suisse romand.

La réédition en poche a aussi ses déceptions. Ainsi Castella à Albeuve s'intéressait tout spécialement à l'écrivain grec exilé en Suisse P. Istrati, mort en 1935, et venait de publier «Les chardons du Baragan» lorsqu'il s'aperçut qu'il était sur le même auteur que Gallimard qui sortait deux œuvres d'Istrati dans la collection Folio.

P.-O. WALZER, DÈS 1978

Pour en savoir plus sur la collection «Poche suisse» dont il est le directeur littéraire aux éditions «L'Age d'Homme», nous sommes allés trouver P.-O. Walzer, professeur de littérature à l'Université de Berne.

P.-O. Walzer nous reçoit dans une villa très patricienne dominant la ville de Berne qui abrite actuellement le séminaire de littérature française. Et il précise aussitôt que l'idée de la collection le tenait depuis longtemps, sa réalisation en 1978 ayant été rendue possible par l'adhésion enthousiaste de l'éditeur lausannois Dimitrijevic, avec le concours de Pro Helvetia. Ancien éditeur lui-même, Walzer était bien placé pour ressentir ce que certaines collections romandes visant un large public gardaient encore d'officiel et de luxueux (Le Livre du Mois, La Bibliothèque romande). Il se fit donc dès l'abord le champion de la quête de textes suisses, aussi vivants que possible et dont l'originalité aurait échappé à d'autres éditeurs.

Si une collection de poche doit beaucoup à l'individu qui l'anime, sa vitalité est surtout tributaire

du fonds qu'elle peut exploiter. Le fonds: la masse des œuvres et des titres que les auteurs, leurs héritiers ou les éditeurs sont d'accord d'«abandonner» à une série de poche. En fait, pour trois ou quatre volumes publiés chaque année, le directeur littéraire doit engager des négociations avec une quinzaine d'ayants droits, leurs représentants et autres mandataires. L'enchevêtrement des héritiers lorsqu'il s'agit d'auteurs disparus ajoute à l'entreprise un piment particulier.

VINET, GUIBAN, HALDAS

Actuellement, Pierre-Olivier Walzer aimerait rééditer un auteur suisse du XIX^e ou du début du XX^e tel Alexandre Vinet ou Secrétan. Son attention se porte sur un texte qui serait parfaitement lisible de nos jours, traitant par exemple de l'égalité des droits entre l'homme et la femme.

Un autre de ses projets serait de sortir un livre de poche historique sur le général Guiban; des documents de sa main d'une part, mais surtout une mise en perspective de son action à la lumière des nombreuses études qui ont fleuri ces dix dernières années sur les archives de la II^e guerre mondiale. Mais la collection «Poche suisse» ne se limite pas à un retour sélectif sur le temps passé. A côté des Cingria, Ramuz et Crisinel, il y a place pour des écrivains actuels tels Georges Haldas ou Jacques Chessex.

LE «FILON» ET LES PROFS

La littérature et l'édition romandes ont le vent en poupe. Est-ce parce qu'il n'existe plus en France de véritable grand ténor des lettres et des arts comme le furent Sartre, Camus ou Malraux, est-ce parce que la culture revient à une forme d'expression un peu moins centralisée (voir le succès très peu chauvin en France d'écrivains de langue allemande), un tel contexte est certainement favorable à la créativité et à l'innovation dans certains corridors littéraires. Le livre de poche suisse est un «filon», qui peut être relayé par des commandes officielles éma-

nant d'écoles ou de maîtres de classe moins rebutés qu'il y a vingt ans par la lecture d'auteurs suisses romands.

J'ai même vu plusieurs personnes dans le train entre Lausanne et Genève relisant en collection de poche un auteur comme Cingria ou Corinna Bille.

E. B.

¹ Le marché en Suisse romande a connu il y a trente ans le succès incroyable de la Guilde du livre qui publiait une collection populaire dite «La Petite Ourse» au prix de 3,75 francs (avec 60 à 70 titres).

Glanures helvétiques

Pierre Arnold ne perd pas de temps. Les échos après l'escarmouche de «A bon entendeur»/ Migros (Data) ne sont pas encore retombés que déjà «Construire» publie un numéro spécial consacré pour l'essentiel à la télévision, numéro spécial sans complaisance comme on l'aura deviné. Où l'on apprend tout de même, entre autres faits précis rapportés, que la débilite de la publicité sur le petit écran est pratiquement délibérée. Avis à ceux et celles qui pensaient encore qu'on les prenait pour des imbéciles comme par inadvertance. Le propos frappé au coin du bon sens et mis dans la bouche du «responsable de la publicité télévisée dans une grande entreprise»: «Le Suisse veut du concret. Trop de subtilité, trop d'humour ou simplement en faisant de l'art pour l'art, on finit par viser à côté de la cible. Certes, le spectateur a du plaisir, mais on a pu constater qu'il en oublie le nom du produit, et ce n'est vraiment pas le but recherché.» Où il y a du plaisir, il n'y a pas de conditionnement, c'est bien connu.

* * *

A Berne l'Action nationale récolte des signatures pour l'initiative de l'Alliance des indépendants contre le monopole de la SSR.

CODE PÉNAL

L'Union syndicale fidèle à elle-même

L'Union syndicale suisse s'engage résolument dans la bataille référendaire contre la révision du Code pénal. L'extrême-gauche avait lancé le mouvement; le parti socialiste a suivi après l'échec, à ce chapitre, de ses représentants au Parlement. Avec l'arrivée de l'USS, le camp des opposants prend singulièrement du poids et les chances de succès deviennent réelles.

Les hésitations que nous exprimons (DP 598) au sujet du double tranchant de l'arme référendaire ne sont dès lors plus de mise.

Bref rappel. Le Conseil fédéral commet un projet de révision du Code pénal pour mieux réprimer les nouvelles formes de criminalité. Ce projet contient deux dispositions inacceptables: la répression de la provocation publique à la violence et celle des actes

dits «préparatoires» dont on voit bien à quelles limitations injustifiées des libertés individuelles elles peuvent conduire (DP 540).

Deuxième acte. Le gouvernement central recule face à la réaction hostile des cantons et des organisations consultées.

Troisième acte. Le Parlement passe outre et confirme l'intention première du Conseil fédéral.

L'engagement syndical a peut-être surpris dans les petits cercles de l'officialité helvétique. En fait, l'Union syndicale a pris sa décision en toute sérénité. Pas de panique dans ses rangs, mais la constatation raisonnée que ces nouvelles dispositions pénales sont inutiles et peut-être dangereuses. Les syndicalistes pensent au premier chef à l'exercice du droit de grève. Ce faisant, ils renouent avec leur histoire: en 1922 déjà l'Union syndicale réussissait à faire rejeter par le souverain une révision du Code pénal motivée très directement par la grande peur de la bourgeoisie lors de la grève générale de 1918.

ÉLECTIONS À LAUSANNE

La prime aux gentils

Etre gentil, c'est électoralement plus payant que d'avoir du caractère. Curieux à quel point les citoyens sont sensibles au comportement aimable s'exprimant dans les innombrables représentations à discours fades, et non pas aux faits et aux actes. Le saccage de la place de la Riponne à Lausanne a laissé impunis les magistrats qui en ont porté la responsabilité. En revanche, la réussite du remodellement de la place Saint-François, toujours à Lausanne et quelques années plus tard, ne vaut pas au socialiste Marx Lévy la reconnaissance des Lausannois.

Donc, tous comptes faits, pas besoin d'être grand clerc pour prédire à la commune lausannoise une législature pour le moins agitée et surtout des fric-

tions entre le législatif et l'exécutif. Le syndic radical Martin, qui se vantait d'être un homme de centre-gauche, se retrouve à la tête d'une municipalité de centre-droit, sans majorité devant le Conseil communal (législatif), avec une équipe, disent tous les observateurs, affaiblie. Il faudra en conséquence redoubler de gentillesse!

Au deuxième tour de scrutin pour l'élection des municipaux, le candidat écologiste (sortant) Rochat a fait un résultat sauvant l'honneur. Sans diminuer ses qualités, on s'étonnera que les sportifs soient descendus dans l'arène en sa faveur sous une forme aussi tapageuse: d'abord parce que ces mêmes sportifs aiment à dire que le sport et la politique «ça fait deux», et ensuite parce que la reconnaissance à un magistrat prenait, ainsi rédigée sous forme de placards publicitaires, la forme d'un clientélisme.

PS. Une femme (libérale) élue à la municipalité

lausannoise (à Morges, une socialiste est également élue à l'exécutif): une réussite à souligner. Tout en se rappelant qu'en ville de Berne, une socialiste (aujourd'hui, «indépendante»), Ruth Geiser-Im Obersteg, préside aux destinées du département des Travaux publics. Précédent d'une femme ayant assez de poigne pour résister aux pressions de tous genres qui sont traditionnellement le lot des TP.

RADIO ROMANDE

La politique au soir le soir

Lundi passé 2 novembre. Après un entretien avec le conseiller fédéral Leo Schlumpf, soucieux d'«occuper les fréquences», Leo Schürmann, directeur général de la SSR et plus machine à décider que jamais, décroche son téléphone: René Schenker, directeur de la Radio-TV romande, est sommé de dire quand le programme de nuit peut démarrer; renseignements pris à La Sallaz, la réponse tombe: après-demain, soit dès mercredi à minuit. Sur quoi Bernard Nicod s'en va pour Olten, où se tient jusqu'au mercredi matin une réunion des directeurs de programme et autres chefs d'information sur les radios locales.

MARDI

La rumeur se répand dans les studios. Pierre Walker, remplaçant de B. Nicod, croit à un canular. Au studio de Genève, d'où sera «pilote» le programme nocturne, on sable le champagne (Fr. 3400.—). En fin d'après-midi, une circulaire signée R. Schenker confirme la bonne nouvelle, donnée également à la télévision le soir même.

MERCREDI

La presse félicite plus ou moins sincèrement la radio romande pour son dynamisme, et s'interroge sur le sort du troisième programme, dont le «pré-

parateur» genevois, Jean-François Acker, va devoir causer six heures par nuit dans le poste. A midi, ledit et B. Nicod tiennent conférence par Eri-covox: de la musique avant toute chose, et en avant dans l'inconnu! Dans l'après-midi, R. Schenker écrit une lettre aux représentants de l'organisation institutionnelle (Société de la radio-télévision romande et sociétés cantonales) pour leur annoncer que, par ordre et aux frais du directeur général, RSR émettra 24 heures sur 24, dont six heures sans information.

Mobilisation générale chez les journalistes: pas de radio sans info! Bernard Petterson, président de leur comité, se démène tant et si bien qu'on ouvre une liste de «flashistes» bénévoles pour les nuits à venir: les chefs se retrouvent en tête, Matthey-Doret prendra le micro la première nuit, Daniel Favre et Christian Sulzer assureront la relève. On avisera pour la suite. L'enthousiasme y pourvoira.

Côté organisations du personnel, on relit la Convention collective de travail — d'un œil évidemment moins critique à Genève — où le suremploi est garanti pour les semaines à venir. A Lausanne, la violation des articles 6 et 59,1 de la CCT semble évidente: la direction a «oublié» d'informer le personnel sur les postes de travail et sur les objectifs de sa politique structurelle. Allons, allons, pressions.

JEUDI

A zéro heure, en présence de R. Schenker, le programme de nuit démarre. Sans budget, sans programmation pour le lendemain, sans la facilité technique refusée par les PTT (pour les OUC, la commutation directe depuis le studio de Genève n'existe pas, il faut passer par la «continuité» de La Sallaz, où un technicien doit donc veiller).

Question organisation, c'est le flou intégral: où prendre les «flashistes», déjà en sous-nombre? et les techniciens, dont les plans de travail sont faits

trois semaines à l'avance? et qui relayera J.-Fr. Acker après les six premières nuits?

VENDREDI

Et l'organisation institutionnelle dans tout cela? demande son président, Hermann Pellegrini, qui tient Comité directeur le matin et Assemblée générale l'après-midi. Il a l'air fin, le président: la Romandie aux ordres de Berne, la SRTR gratifiée d'une bafouille déjà fausse à l'heure de sa réception, et ce Leo Schürmann qui fonce en oubliant le partage hautement diplomatique des tâches entre Lausanne et Genève. Bref. L'assemblée générale vote quand même le budget pour 1982, à l'unanimité moins douze abstentions (sur une trentaine de présents).

UNE SEMAINE PLUS TARD

Rien n'est résolu: les rapports de force entre Berne et la Romandie restent à (re)définir, Radio Mont-Blanc cherche encore son auditoire, le programme de nuit de la RSR doit apprendre à connaître le

CONSOMMATRICES

Le démarrage par la pub

Le journal suisse alémanique correspondant — en plus modeste — à «J'achète mieux» s'appelle «Prüf mit». Il paraît tous les deux mois, sur 32 pages, avec un tirage qui plafonne à 35 000 exemplaires («J'achète mieux» compte environ 50 000 abonnés).

Pour élargir le cercle de ses lecteurs, «Prüf mit» a décidé un grand coup à l'occasion du 20^e anniversaire de l'association éditrice (Konsumentinnenforum): un numéro spécial, tiré à 500 000 exemplaires sur les presses du «Tages Anzeiger», distribué

public des différentes tranches horaires (couchetard, boulangers, lève-tôt, etc.). Le personnel n'a pas dit son dernier mot, l'organisation institutionnelle encore moins (rendez-vous le 27 novembre). Quant aux préparatifs pour le troisième programme, ils ne sont paraît-il pas au point mort... Mais tout cela n'est rien. Tout juste des préoccupations de petits esprits enfermés dans leur cadre, régional ou professionnel. L'affaire doit être contemplée de plus haut, au niveau national donc: de Berne, la fuite en avant dans le secteur de la radio (alémanique il y a huit mois, romande ces jours) permettrait à la fois: primo, de montrer que M. Schlumpf, efficacement relayé par Leo Schürmann, sait prendre des décisions d'état-major, et secundo, de distraire les populations romandes qui se montrent volontiers trop préoccupées par Kaiseraugst.

Même les grands stratèges de Radio Mont-Blanc n'avaient pas vu l'enjeu. Ils se croyaient la cause de tout ce remue-ménage sur les ondes, et les voilà ramenés à plus justes proportions: pas la cause, tout juste une occasion, une coïncidence. Un (seul) bon point pour le monopole.

gratuitement dans la région de Zurich, et financé par... la publicité: 18 pages sur 48, signées par les grands noms de l'industrie des articles de marque (Unilever, Electrolux, etc.), du secteur des services (Kuoni, Swissair) et, bien sûr, tout le gotha de la grande distribution («votre» Migros, «la» Coop, etc.).

Sans oublier les bons vœux du conseiller fédéral Honegger (qui se moque plutôt des consommateurs d'ordinaire) et de quelques autres.

Triste, infiniment triste. Quand la «NZZ» faisait payer son numéro-jubilé (200 ans) par la grande industrie et la place financière suisses, il n'y avait rien à redire. Mais le consumérisme financé par le business...

La vieillesse miroir de notre société

Revenus et fortunes en Suisse: les inégalités sont patentes et s'écroule rapidement le mythe de la prospérité helvétique rejaillissant sur toutes et tous, si on prend en compte la population dans son ensemble (les Suisses de 19 ans et plus — DP 612) ou si on examine la situation des rentiers (la population en âge de toucher l'AVS en 1976 — DP 611). Nos lecteurs sont maintenant familiarisés avec la méthode d'analyse de Pierre Gilliland (travail effectué sur la base des données collectées par W. Schweizer pour une recherche qui a fait grand bruit il y a quelques mois). Nous poursuivons cette semaine encore sur sa lancée (rappel: ce constat sera publié sous peu par le Mouvement populaire des familles dans son organe «Le Monde du travail»).

Soit la population des personnes en âge de «toucher l'AVS» en 1976. On sait aujourd'hui (cf. DP 611) que les disparités économiques sont écrasantes entre les plus favorisés et les plus démunis. Mais qui sont ces «rentiers»? Les données recueillies par W. Schweizer (sur mandat du Fonds national de la recherche scientifique, rappelons-le) permettent en quelque sorte de faire leur connaissance.

Dès l'abord, les liens sont évidents entre la formation, la profession exercée et le revenu et la fortune pendant la vieillesse. Les inégalités de chances d'accès à la formation des générations anciennes ont eu des répercussions sur la situation économique des générations suivantes. Et pour couronner le tout, la mise à la retraite sanctionne ces inégalités cumulées et les amplifie pendant la vieillesse. Sur 100 rentiers *démunis* sur le plan économique (premier décile, c'est-à-dire première tranche de 1/10 des personnes pour lesquelles des renseignements ont été collectés), on trouve 27 «manuels»

sans qualification, 23 paysans, 13 «petits indépendants», etc.

Sur 100 rentiers *aisés*, il y a 21 «petits indépendants», 18 employés hautement qualifiés, 17 cadres supérieurs. Inutile de dire que les fortunes les plus élevées sont entre les mains des rentiers disposant par ailleurs des revenus les plus importants. Aisance cumulée.

LES OUBLIÉS DE LA PROSPÉRITÉ

Affinons le constat et examinons le profil des rentiers les plus démunis: 5% des revenus les plus modestes.

Leur situation d'abord: ces rentiers-là disposent d'un revenu net inférieur à 8500 francs par an, soit moins de 710 francs par mois (en moyenne leur revenu est de 640 francs par mois). Leur épargne est presque nulle; vraisemblablement celle qu'ils avaient constituée a été utilisée pour des besoins essentiels, lors d'une maladie par exemple.

Au sein de cette population, très âgée (deux cinquièmes d'entre eux ont plus de 80 ans, plus de la moitié dépasse 75 ans): trois quarts de femmes. Beaucoup de veufs et de veuves: la moitié; souvent célibataires: les deux cinquièmes. Ces personnes habitent fréquemment la campagne et près d'une sur cinq est hospitalisée ou est placée dans une institution (pour des raisons qui tiennent à leur état de dépendance physique, mais vraisemblablement aussi à leur situation économique).

Trois sur cinq se déclarent en bonne santé. Mais ce n'est pas le cas des deux autres cinquièmes, dont la santé est déficiente. Un tiers seulement de ces rentiers-là estiment que leurs contacts avec autrui sont très bons, alors qu'un autre tiers n'a pas, ou très peu, de contact avec l'extérieur, malades, anciens ouvriers agricoles... Malgré leurs difficultés, sept sur dix se disent satisfaits!

Voilà les oubliés de la prospérité. Cumul de difficultés et de peines, souvent tues ou cachées.

CONTENTS, TRÈS CONTENTS

A l'autre bout de l'échelle, les 5% des rentiers les

plus aisés. Ils cumulent (toujours avant impôts, c'est l'une des données de base du constat que nous détaillons), un quart (24%) des revenus et plus de deux cinquièmes (43%) de la fortune de la population en âge d'AVS. Le revenu net annuel est, dans cette catégorie, au seuil minimal de 71 000 francs (il s'élève chez certains à plusieurs centaines de milliers de francs); la plupart disposent d'une fortune importante (quatre sur cinq figurent parmi les rentiers les plus fortunés).

Dans cette population, hommes et femmes sont en nombres semblables; quatre sur cinq sont mariés; la moitié a moins de 70 ans; plus des trois quarts ont moins de 75 ans; le degré de vieillissement est comparativement faible. Ces rentiers habitent à plus de quatre cinquièmes en Suisse alémanique.

Les rentiers les plus aisés vivent rarement seuls. Ils habitent souvent dans leur propre maison ou dans un appartement confortable. Un sur quatre exerce encore une activité rémunérée à temps plein ou à temps partiel. Leurs professions (ou celle du conjoint) sont pour un quart celles de petits indépendants; pour un cinquième, elles correspondent aux pratiques libérales; pour un autre cinquième, à la qualification de cadres supérieurs; les autres sont enseignants, ou agriculteurs, etc.

La plupart sont en bonne santé. La santé d'un nombre limité d'entre eux est déficiente ou correspond à un état de dépendance physique. Trois sur cinq estiment que les contacts avec autrui sont intenses, un autre cinquième les considèrent bons; seul un cinquième émet des réserves ou se plaint d'un manque de contacts. Presque tous expriment une évidente satisfaction de leur situation: ils se déclarent contents ou très contents.

Les inégalités après impôts

On le sait, l'imposition fiscale est progressive et elle frappe plus fortement les hauts revenus que les bas. Dans une certaine mesure, il s'agit donc bien d'un correctif à la disparité des revenus. Il fallait

donc, pour coller le plus près possible à la réalité helvétique, estimer les revenus après impôts. Cela devait amener à corriger les premiers portraits de notre pays obtenus, il faut le rappeler, sur la base du revenu «net» (défini dans l'étude originale comme «le revenu brut, diminué des cotisations AVS, des frais de production, des intérêts des prêts et des amortissements»). S'approcher encore davantage de la réalité, ce serait tenir compte de l'évasion fiscale, tâche délicate, sinon impossible à mener à bien!

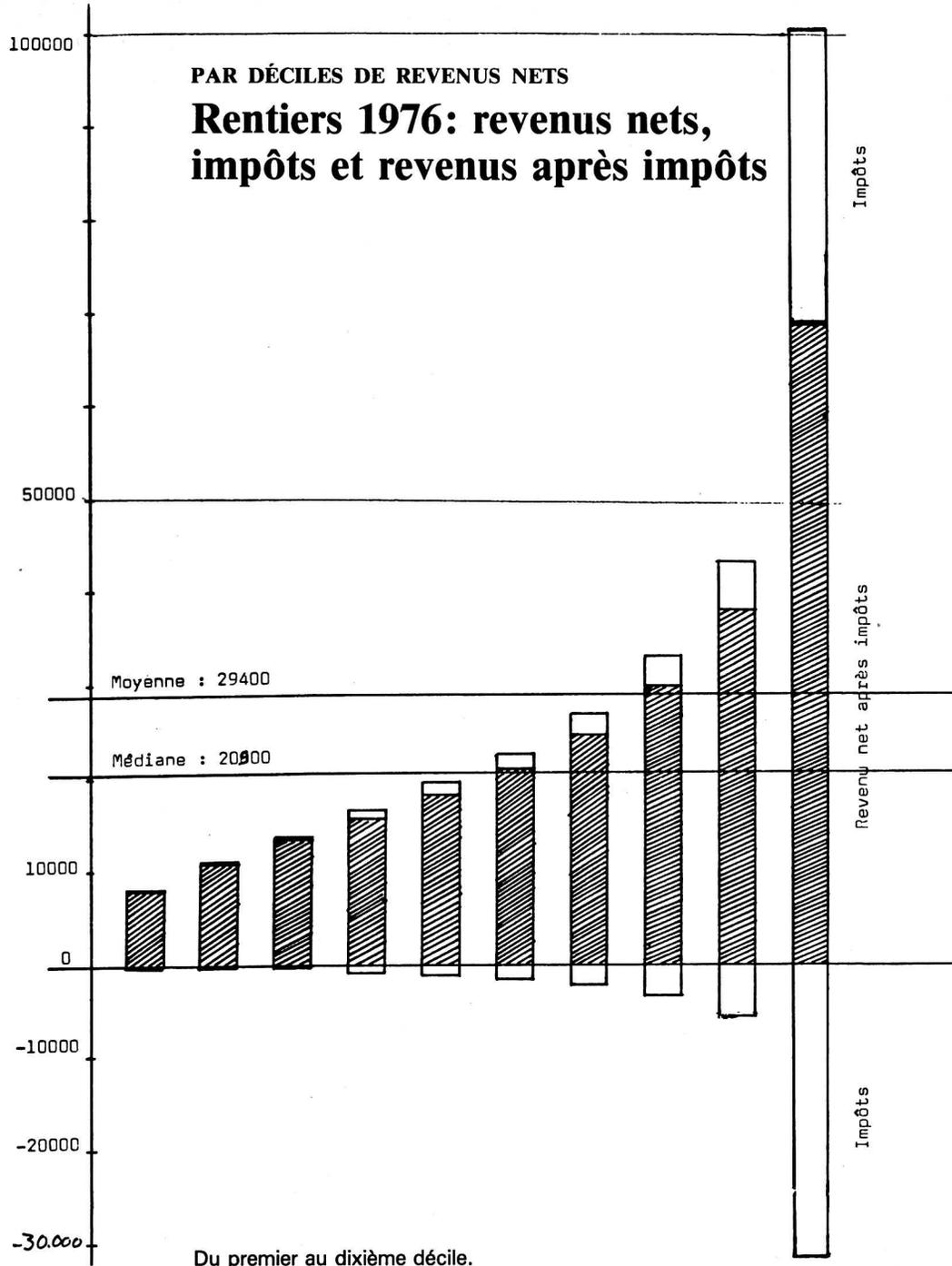
Comme d'habitude, fixons la méthode utilisée. Les données recueillies pour la recherche Schweizer (sur mandat du Fonds national de la recherche scientifique) provenaient de différents cantons, de différentes communes. Difficulté d'interprétation: les déductions fiscales et les taux d'imposition ne sont pas partout les mêmes, loin de là. Les calculs ne pouvaient donc déboucher que sur des estimations et voici de quelle façon les résultats ont été obtenus; montants de base: les revenus et la fortune indiqués sur la déclaration; puis calcul des impôts à partir des barèmes du canton de Vaud et de la commune de Lausanne ainsi que de l'impôt de défense nationale; de plus, par souci de simplification, le taux retenu par classe de contribuables est la moyenne du taux pour contribuables seuls et contribuables mariés. Nul doute: les impôts et les revenus après impôts ainsi obtenus sont approximatifs tout en donnant un bon reflet de la réalité.

Quelques points de repère qui permettront de préciser l'image des disparités entre rentiers en 1976.

C'est ainsi que, en tout, les montants des impôts sont de 75 francs pour la moyenne du premier «décile» (tranche de 1/10 des personnes pour lesquelles des renseignements ont été collectés); de 1150 francs pour le cinquième «décile»; de 2470 francs pour le septième; de 6160 francs pour le neuvième et de près de 31 000 francs pour le dixième. C'est respectivement, et par rapport au revenu net, un taux d'imposition de 1%, 5,9%, 9,2%, 14,4% et 30,8% du revenu net. De ce fait, le rapport entre le premier et le dernier déciles, de 1 à 12 avec le revenu net, passe de 1 à 8½ avec le revenu après impôts.

A titre indicatif et en simplifiant, le «rentier moyen du dixième décile» dispose d'un revenu après impôts de près de 5800 francs par mois, soit 70% du revenu annuel du «rentier moyen du premier décile».

L'impôt est un correcteur évident. Il ne change cependant pas l'image des disparités patentées des situations économiques des rentiers.



Vers le deuxième tour

Les électeurs fribourgeois iront-ils plus nombreux aux urnes que Vaudois ou Genevois, et manifesteront-ils une volonté de «changement» à l'opposé de ce que l'on a constaté en Suisse romande ces derniers temps? Il est quasi certain en tout cas qu'ils devront retourner voter pour compléter leur Conseil d'Etat. Treize candidats sur cinq listes, c'est beaucoup! On se demande combien il y aura d'élus au premier tour et il n'est pas exclu qu'il n'y en ait aucun...

La campagne électorale est très traditionnelle et très calme.

Le parti démocrate-chrétien présente cinq candidats, dont deux conseillers d'Etat en charge. Il lutte «avec réalisme et enthousiasme».

Les deux candidats radicaux, actuellement en charge, combattent, comme partout, pour «plus de liberté et moins d'Etat».

Les démocrates du centre (UDC-PAI) présentent

leur conseiller en charge, parce qu'«on peut compter sur lui».

Quant au parti socialiste, avec trois candidats, dont un a fait partie du gouvernement de 1971 à 1976, il met en évidence qu'ils sont «solides, sûrs, socialistes».

Enfin, le parti chrétien-social présente deux candidats, dont la seule femme de ce scrutin, «afin d'être présent au gouvernement pour garantir le débat démocratique».

La répartition des 130 sièges du Grand Conseil, elle, devrait permettre au parti socialiste de constituer le deuxième groupe conformément à sa force électorale. Les libéraux réussiront-ils leur examen d'entrée, ce qui leur permettrait d'être admis au Parti libéral suisse? Il est prévisible en tout cas que les tendances révélées par ce scrutin pour le législatif détermineront les positions de départ pour le deuxième tour des élections au Conseil d'Etat.

Il est difficile de parler des élections des préfets car elles ne semblent pas encore être entrées tout à fait dans les mœurs politiques fribourgeoises. Seul le parti socialiste a compris l'enjeu dans trois districts... Quand on vous disait «très traditionnel» et «très calme»!

POINT DE VUE

Censeo televisionem delendam esse

Qui donc parvient encore à supporter M^{me} Catherine Charbon et ses émissions littéraires à la Télévision-Lausanne-Genève?

Pourquoi donc M^{me} Charbon ne se consacre-t-elle pas aux comptes rendus de défilés militaires, d'expositions de machines de chantier et de véhicules utilitaires?

Sa dernière émission — «Dimanche soir», 1^{er} novembre — était tout entière employée à présenter les Editions Zoé, de Genève.

Or, aussi dignes d'intérêt et de sympathie que soient lesdites éditions, aussi méritantes et coura-

geuses que puissent être ses animatrices, aussi exemplaires et préoccupantes que soient les difficultés qu'elles rencontrent, il ne se justifiait nullement — par égard élémentaire pour tous les autres éditeurs romands naviguant dans le même bateau — de consacrer toute l'émission à cette seule maison d'édition.

Astuce épaisse, M^{me} Charbon n'a rien trouvé de mieux que d'utiliser les imprimeuses-éditrices de Zoé comme pseudo-journalistes pour mener l'enquête qu'elle aurait dû conduire elle-même, les mettant ainsi dans une situation où elles ne pouvaient être que mal à l'aise.

Le tout était par ailleurs servi par un caméraman maniant sa caméra comme une barre à mine trop lourde pour lui et par un montage subséquent probablement réalisé avec un hache-paille.

Bilan: lamentable, consternant.

Il n'est même pas sûr que la publicité ainsi faite aux Editions Zoé leur soit, commercialement, utile.

Emission donc doublement ratée — parfaitement dans la ligne incohérente et bavarde de son auteur.

* * *

Cela dit, tout comme les chaudières mal réglées, les voitures et les détergents phosphatés, la télévision est — de plus en plus — un émetteur de polluants et de toxiques. Culture pathogène dans la culture sinon Etat dans l'Etat, elle en vient à présenter n'importe quoi — grille des horaires et des programmes oblige.

Pour une émission valant l'électricité utilisée, il s'en trouve quinze qui ne sont que du remplissage. La plus débile course de voitures — simple retransmission de bruits sur fond de panneaux publicitaires — reçoit plus d'attention que le meilleur ouvrage de poésie.

Des féodalités d'administrateurs paperassiers, des clans de mandarins arrogants et des armées de grimpaillons pousse-au-cul jouant les vedettes de la lucarne empêchent de plus en plus, en brandissant le taux d'écoute, les réalisateurs soigneux, patients et choisissant des sujets difficiles, de faire leur travail.

De ces réalisateurs, j'en connais quelques-uns. Leur tête n'apparaît jamais et leur nom rarement sur l'écran.

La plupart en ont marre. Marre de cette usine de production de déchets culturels qu'est, aujourd'hui plus que jamais, la TV-Lausanne-Genève.

Il me semble l'avoir déjà dit: l'ère de de l'audiovisuel commencera le jour où sera prise la décision d'interdire toute émission de télévision trois jours par semaine.

Pour l'instant, et au train où vont les choses, c'est la course à la crétinerie.

Je ne propose pas de réformer la TV-Lausanne-Genève.

Je propose de la dynamiter.

Gil Stauffer